



La mairie en action

P4

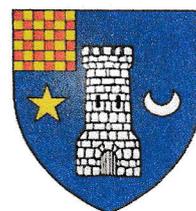
Portrait d'entreprise

P8

Les dits de Lili

P12

Commune de Liginac Magazine
Janvier / Février 2021



À vos souvenirs

Dans l'objectif de retracer l'histoire du village, des familles, des commerces, du patrimoine, la Commune de Liginiaac lance un appel à souvenirs. À la recherche de photos, textes, documents, etc. si vous disposez de quelques trésors chez vous, n'hésitez pas à vous rapprocher d'Hélène Debar à la bibliothèque qui compilera les documents déposés.



Infos pratiques

Mairie

1 Place de l'Église
19160 Liginiaac
Tel : 05 55 95 90 01

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Bibliothèque

L'Eau-Large
19160 Liginiaac
Tél. 05 55 95 92 59
Heures d'ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 18h (mercredi, jeudi et vendredi), et de 9h à 12h (samedi).

Agence postale

2 Place de l'Église
19160 Liginiaac
Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h
Tel : 05 55 96 76 85

Déchetterie

ZA de Bèchefave
19160 Neuvic
Tel : 05 55 95 03 52
Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Magazine Municipal de Liginiaac
Janvier-Février 2021 / Mairie de Liginiaac, 1 Place de l'Église - 19160 Liginiaac
Directeur de la publication : Frédéric Bivert
Comité de rédaction : Pierre-André Tronche, Nathalie Desoubry, Frédéric Bivert
Crédit photos : Frédéric Bivert, Fotolia, Dominique Pais
Création de la Maquette : Sof'Id / Com sur un Plateau
Rédaction et mise en page : Com sur un Plateau
Impression : Graphitti / 400 exemplaires

LE MOT DU MAIRE



Notre village peut s'enorgueillir de sa vitalité, de son rayonnement, mais doit aussi rendre hommage aux agents territoriaux qui œuvrent tout au long de l'année pour un service public de qualité, une rationalisation des dépenses et une efficacité visible au quotidien. Que ce soit aux services techniques, à l'école ou encore à la Marpa, l'organisation des équipes permet de maintenir ce service. Notre capacité à investir pour un cadre de vie meilleur est liée au subtil équilibre entre recettes et dépenses que nous orchestrons, malgré cette crise importante que nous traversons. Chaque service participe au respect de la politique que nous avons impulsée. Nos ressources seules ne pourraient nous permettre de réaliser nos projets que ce soit pour la création d'un bâtiment à usage de cantine scolaire, la rénovation de l'ancienne cantine en salle de restauration, les vestiaires du personnel, l'extension de notre cimetière, la mise en valeur de notre station-service, les aménagements paysagers autour de la mairie, l'entretien au quotidien des trottoirs et caniveaux, les investissements en matière de sécurité, la réhabilitation des voies et voiries, ainsi que les enjeux culturels et touristiques. Rien de tout cela ne serait possible sans le concours de nos partenaires que sont la Communauté de communes, le Pays, le Conseil départemental, la Région, l'État et l'Europe. Quels que soient leurs domaines d'interventions et leurs compétences, chacun apporte des participations financières indispensables face à nos sollicitations. La commune profite également des compétences du Syndicat de la Diège pour des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ces projets sont importants et indispensables pour l'évolution de Liginac. La fibre numérique est maintenant possible dans tous les foyers. C'est une évolution importante. Elle permettra aux entreprises et aux particuliers de bénéficier du très haut-débit Internet et leur donnera accès aux services actuels mais également aux futurs. L'Internet nous est désormais aussi indispensable que l'eau et l'électricité. Je terminerai mon propos en vous donnant rendez-vous dans les prochains mois pour vous montrer de façon concrète, ces différents projets. Restez prudent et bonne continuation à tous.

**Votre Maire,
Frédéric BIVERT**

Bons plans

Haute-Corrèze Communauté accompagne tout au long de l'année les associations par l'attribution de subventions pour les manifestations. Pour y prétendre, il faut déposer sa demande 3 mois avant la date de la manifestation et répondre aux critères suivants :

- Être une association dite loi 1901 déclarée en préfecture
- Avoir son siège sur l'une des 71 communes de Haute Corrèze Communauté ou avoir son projet événementiel (action / manifestation) sur le territoire de la communauté de communes
- Avoir son objet social rattaché à l'une des compétences de l'EPCI

Pour télécharger le dossier :

<http://www.hautecorrezecommunaute.fr/demandesubventions/>

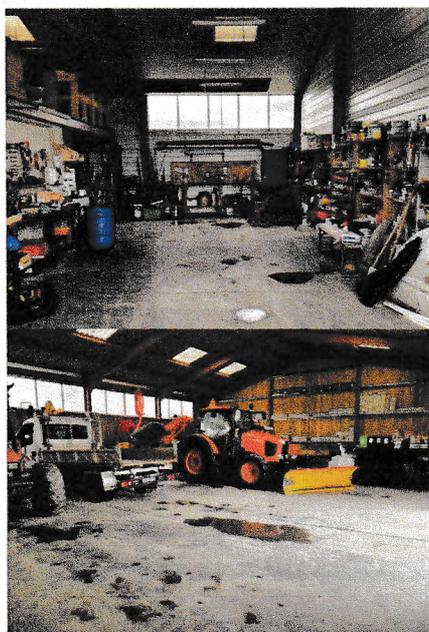
La Mairie en action



Petits travaux

Les travaux de la salle de la garderie sont lancés !

Projet amorcé par l'ancienne municipalité, les travaux ont débuté. Ils permettront aux enfants de disposer d'un espace dédié à la garderie et ainsi améliorer le confort des enfants de l'école et des animateurs. Ce nouvel espace sera aussi disponible pour l'équipe enseignante grâce aux nombreux rangements prévus.



Le service technique de la Municipalité organisé et équipé !

Le bâtiment dédié aux agents des services techniques a entièrement été nettoyé permettant aux équipes de gagner de la place et des rangements pour assurer dans de meilleures conditions leurs activités. Egalement, des tenues ont été rachetées par la Mairie et l'ensemble des camionnettes seront floquées.



La station essence en fonctionnement

Suite aux difficultés de prise en compte de certaines cartes bancaires, la Mairie s'est rapprochée rapidement du fournisseur. Depuis mi-février l'automate a été changé permettant désormais d'accueillir de nouveau toutes les cartes bancaires.

Ce changement indispensable précède une rénovation complète de la station qui est d'ores et déjà programmée.



Infos partenaires

Orange propose un service gratuit pour l'élagage

Les ruptures de câbles aériens sont majoritairement liées à des arbres ou des branches lors de tempêtes, orages mais aussi souvent lors de l'élagage ou de coupes d'arbres. Pour la sécurité routière, la santé des réseaux téléphoniques ainsi que la fibre, chaque habitant doit entretenir les abords de sa ou ses parcelles, notamment des arbres. Il est possible de contacter la cellule élagage Nouvelle Aquitaine Nord d'Orange qui organise gratuitement la dépose et la repose des câbles afin de garantir la sécurité des habitants et éviter des ruptures de câbles lors des coupes. Pour les contacter : elagage-orange.uiso@orange.com



Les tarifs des aménagements sur le lac de la Triouzoune

Tous les aménagements construits sur le domaine public hydroélectrique doivent être déclarés et conventionnés avec le gestionnaire EDF. Au-delà, pour les particuliers, cette occupation est également soumise à une redevance annuelle proportionnelle à la superficie de l'aménagement correspondant à 12€/m² et 15€ par corps mort. Pour les associations et collectivités, la redevance est variable selon les caractéristiques de la structure et le type d'aménagement et/ou d'activités. Pour les professionnels, la redevance est proportionnelle au chiffre d'affaires réalisé sur le domaine concédé. Pour tous, les frais de dossier d'un montant de 130€ sont facturés en une seule fois pour toute la durée de la convention, qui est de 5 ans. Cette convention est précaire et révoquable à tout moment. Rens : Laura Uhring, 05 55 18 10 92 - laura.uhring@edf.fr



L'Action sociale du Département vous accompagne

Chaque Corrèzien peut ressentir le besoin d'échanger sur sa situation, d'écouter ou de conseils auprès de professionnels de l'action sociale ou médico-sociale à tout moment de sa vie, qu'il soit en difficulté ponctuelle

ou durable.

La Maison du Département et de la Solidarité de Bort-les-Orgues vous accueille et vous propose un accompagnement personnalisé du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Selon votre demande, vous serez orienté vers le travailleur social de polyvalence Madame Laura CHASTANET ou des professionnels spécialisés (Insertion, Protection Maternelle Infantile, Aide Sociale à l'Enfance) qui interviennent sur la commune de Liginiac et qui peuvent vous rencontrer à votre domicile ou sur rendez-vous à la Maison de Santé de Neuvic.

Rens : Maison du Département et de la Solidarité - 1 Av. de Marèges La Plantade
19110 BORT LES ORGUES Tel : 05.19.07.82.17 - www.correze.fr

UN P.L.U.I. POUR LIGINIAC Fin 2021/début 2022

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est en cours de réalisation sur la Commune.

Son élaboration est de la compétence de HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE.

Il vise à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire.

Il recherche un aménagement harmonieux de l'espace, du développement économique du territoire, de la préservation des espaces naturels et de l'équilibre de l'habitat.



**PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

UN OUTIL
POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE



accueillir les constructions nécessaires à l'activité agricole. Au-delà, il appartient aux élus de définir les zones à urbaniser ou les zones à protéger.

· Zone N : il s'agit de zones naturelles repérées en raison de leur intérêt environnemental.

Le PLUI détermine également :

· Le patrimoine à préserver : maisons et édifices remarquables du domaine public ou privé, arbres remarquables, chemins creux, etc...

· Les espaces boisés classés : le principe étant le maintien des espaces boisés, les coupes et arrachages seront soumis à

autorisation.

· Les zones naturelles et humides : elles ont pour objectif le maintien d'une biodiversité suffisante des espèces animales et végétales.

Une carte a été annotée lors de réunions sur le terrain avec l'équipe municipale, le chef de projet d'HCC et le bureau d'étude URBADOC.

Elle définit les zones suivantes :

- Zone U : ce sont les secteurs déjà urbanisés ; des constructions peuvent être réalisées.
- Zone AU : il s'agit des secteurs à urbaniser.
- Zone A : les zones agricoles sont définies pour

Un registre est accessible sur demande au siège de HCC 23 Parc d'Activité du Bois Saint-Michel 19200 USSEL (05 55 95 35 38).

Et une réunion publique aura lieu à LIGINIAC dans les prochaines semaines.

Les pompiers de Neuvic en soutien des Liginiaçois

Les Sapeurs-pompiers de Neuvic, organisent chaque année leur traditionnelle Sainte Barbe. Cette cérémonie est l'occasion de présenter le bilan des opérations réalisées dans l'année. Mais la Crise de la Covid, n'a pas permis le maintien de cette manifestation. Néanmoins un bilan a été transmis à chaque commune relevant du CIS de Neuvic.

Il a été rappelé que le 19 janvier 2020, suite au départ du Lieutenant Alain Delbegue, une nouvelle équipe de direction s'est mise en place autour de l'Adjudant-Chef Stéphane Detour. Chef du centre, épaulé par une Adjointe, la Sergente Aurélie Aix, tous deux natifs de Neuvic dévoués à la population et attentifs aux besoins du territoire, tout comme les 26 autres personnels du centre de secours. « Notre effectif est jeune, explique Stéphane Detour, avec une moyenne d'âge de 34 ans et 28 collègues, pour 2020, pas moins de 7 nouvelles recrues sont venues aider à consolider la pérennité des créneaux de disponibilité en journée, par exemple. Le recrutement ciblé



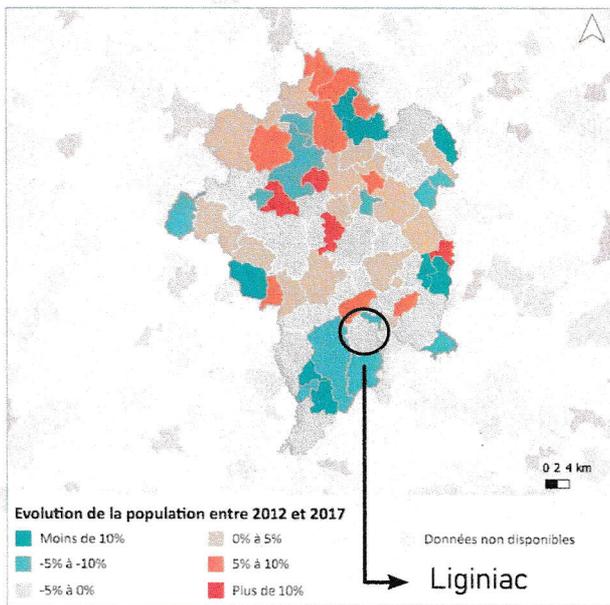
de personnes exerçant une activité sur le secteur est une priorité pour nous, et afin de continuer à améliorer notre réponse opérationnelle sur les heures travaillées. Je tiens également à préciser que certaines conditions nous permettent d'élargir notre champ de recrutement sur d'autres communes que Neuvic. »

Quant au bilan sur la commune de Liginiac, il est en légère baisse sur 2020 avec 42 interventions contre 45 en 2019 avec près de 60% d'interventions de secours aux personnes. L'activité du CIS de Neuvic est lui en légère hausse de 2,4% avec une augmentation de 7 interventions pour un total de 326 sur l'année 2020.



Etude : portrait de territoire

Depuis 2 ans, le Cabinet Itéa Conseil transmet à la municipalité le portrait du territoire. L'occasion pour ce premier numéro de l'année de vous partager les grandes tendances.



Une démographie négative

L'évolution annuelle moyenne de la population de la commune depuis 2012 est en baisse de -1,9% ce qui représente une perte de 12 individus chaque année. En 2019, la commune a enregistré 4 naissances pour 6 décès. La densité de la population est plus élevée que sur Haute Corrèze Communauté avec 21 habitants par Km², contre 18hab/km² pour HCC.

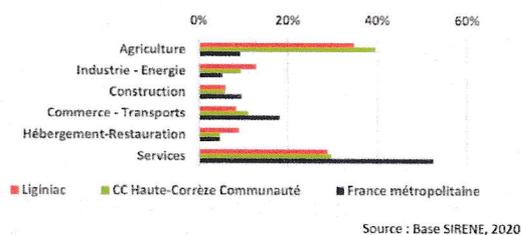
Un emploi dynamique

242 actifs sont recensés sur la commune, soit 72 % de la population des 15-64 ans qui travaille ou cherche du travail. Le taux de chômage s'élève à 8,9% contre 10,8% sur HCC. Il est à noter que 25% des femmes sont à temps partiel et 7% des hommes.

Une commune inter-générationnelle

Liginiac comptait 19 enfants âgés de 0 à 3 ans, soit 3,1% de la population. 174 familles comptent des enfants, contre 181 en 2007 et la part des 0-18 ans représente 21% de la population contre 19% pour la Corrèze. 82 seniors de plus de 75 ans sont recensés, un chiffre identique à la moyenne relevée en Corrèze (13,5%). À noter que 40 personnes de plus de 80 ans vivent seules.

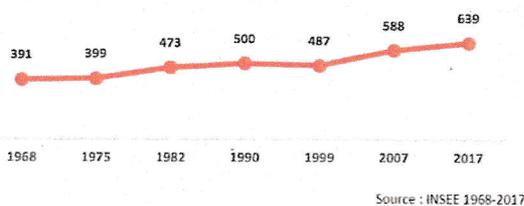
ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Une dynamique entrepreneuriale

Liginiac comptait en décembre 2020, 123 entreprises sans salariés et 6 entreprises avec 1 salarié et plus. Parmi les domaines les plus représentés, on trouve l'agriculture et les services. Les créations sont dynamiques puisque 22% des entreprises ont moins de 3 ans, contre 14% pour HCC. Enfin, la commune regroupe 6 commerces de proximité.

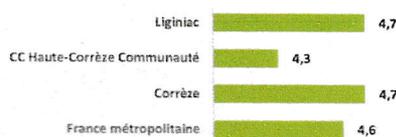
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DE 1968 À 2017



Un parc de logement en constante évolution

Sur la commune, le nombre de logements est en croissance constante passe de 391 en 1968 à 639 en 2017. En moyenne, deux nouvelles habitations sont construites chaque année. Le nombre de logement vacant en 2017 était de 13%, soit 82 habitations. Enfin, l'ancienneté moyenne d'emménagement dans le logement s'élève à 17 ans, contre 18 pour la Corrèze.

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ANNUELLE PAR SECTEUR (EN MWH)



Une vie locale riche et diversifiée

En 2020, 33 associations étaient enregistrées au sein du Répertoire National des Associations* pour Liginiac. Et les sportifs sont nombreux puisque 35% des habitants disposent d'une licence sportive contre 25,8 % pour la Corrèze.

Environnement des progrès à faire !

La commune compte 83 hectares artificialisés contre 74 en 2006. Quant aux dépenses énergétiques, elles sont de 4,7 Kwh pour l'électricité en moyenne annuelle par habitant, un chiffre plus élevé que sur HCC (4,3) et la commune émet 15 tonnes de CO₂ par habitant contre 8 au niveau national selon l'Ademe.

Portrait d'entreprise

Vival, la superette au cœur de Liginiac



Il y a 2 ans et demi, le Vival, jusqu'alors tenu par deux générations de la famille Giraud, Roger puis Patrick, a été repris en octobre 2018 par Véronique P a p o n .

Anciennement salariée de la jardinerie Giméno, elle a repris ce commerce central du village. Rencontre

Née en Corrèze, Véronique est fille de commerçants venus s'installer à Ussel il y a 36 ans. Après des études d'hôtellerie, un CAP Restauration, puis un BTS Hôtellerie Restauration à Chamalières, elle travaillera pour plusieurs hôtels avant d'arriver à Liginiac et d'intégrer l'épicerie Boulangerie Chassac, où elle restera jusqu'en 2001. Elle quitte son emploi pour la Jardinerie Giméno où pendant 16 ans, elle conseillera ses clients sur les plants, les graines, les fleurs.

Véronique a le sens du commerce et souhaite avant tout que ses clients puissent trouver leur bonheur. « J'ai appris que Patrick et sa femme Jacqueline

cherchaient à céder le Vival et rapidement, je me suis intéressée au projet qui me permettait de devenir gérante et de continuer à répondre aux besoins des habitants de Liginiac et des environs », confie Véronique.

Son dossier monté, elle en devient officiellement la gérante le 1^{er} septembre 2018, permettant aux époux Giraud de prendre une retraite bien méritée tout en assurant la continuité d'un service indispensable au village.

« Au début, j'ai surtout souhaité maintenir la même activité pour rester dans la continuité », explique-t-elle. C'était important pour moi et pour les habitants aussi ». Et puis, Véronique a investi dans le magasin : électricité, matériel, congélateur, chambre de pousse pour Roland, le boulanger... elle n'a de cesse de moderniser le matériel.

Depuis le 1^{er} octobre 2019, Valérie est venue renforcer l'équipe en travaillant tous les matins à l'installation des produits dans les rayons.

Patrick Giraud n'est jamais bien loin et souvent donne un coup de main pour des livraisons et autres petites demandes.

Aujourd'hui Véronique a étoffé la gamme de produits, et propose près de 500 références adaptées aux souhaits de ses clients. Par exemple, avec le développement d'une gamme Bio.

Le succès du VIVAL, c'est aussi le bon pain de Roland. Aujourd'hui discret, nous sommes allés le rencontrer dans son fournil pour qu'il nous raconte son parcours. Roland Barrier a aujourd'hui presque 57 ans. Après son CAP obtenu au 13 Vents sur Tulle qu'il passe chez Espinasse à Soursac, il travaille ensuite à Lapeau puis Ussel avant d'arriver à Liginiac en 1990, il y a 31 ans.

« Suite au décès de mon patron sur Soursac et après quelques périodes de chômage et d'emplois à mi-temps, j'ai trouvé l'annonce du VIVAL sur le journal qui cherchait un boulanger, raconte Roland séduit par le travail et ses conditions. Car oui Roland est solitaire et a toujours aimé travailler seul afin d'organiser son temps. Et aujourd'hui avec ses 41 années d'expériences, les gestes du boulanger sont mécaniques, presque harmonieux.

De 3 heures du matin à 11h, il façonne les pains la veille, le temps de les laisser reposer en chambre de pousse, puis, il les cuit le matin même. Ensuite, il prépare la pâte des pains du lendemain et réalise entretemps flans, pâtés de pommes de terre, cannelés, chaussons aux pommes, croissants, chocolatines, brioches... qui se retrouveront dans la vitrine à côté de la caisse.

Dernière le fourneau, c'est une véritable organisation, se plaît à dire Roland qui réalise aussi de nombreux pains spéciaux : campailoux, pain au maïs, pain complet, pain des volcans, fournée Honoré, etc. « J'ai produit à une époque 22 pains différents », raconte Roland qui a un peu restreint la gamme, car il faut pouvoir stocker ! Quand arrive 11h, Roland retourne chez lui, s'occupe de ses animaux et travaille la terre qu'il aime tant.



Le portrait d'une Liginiaquoise

Alors que la Cantine fera dans les mois à venir l'objet d'une extension assurant un confort à ses usagers, nous sommes allés à la rencontre de Karine et de son équipe !

« La cantine de Karine était trop bonne aujourd'hui maman ». Qui n'a pas entendu ses enfants raconter leur succulent repas. Et derrière ces souvenirs se cache Karine Estève, plus connue sous le nom de « Karine de la Cantine » et son équipe. Rencontre.

Née en 1968, Karine a des origines liginiacoises puisque ses grands-parents y ont longtemps vécu. Elle a ensuite grandi à Clermont-Ferrand où son père travaillait. Elle suit ses études au lycée agricole de Marmilhat et travaille ensuite chez un éleveur de chèvres dans le Puy de Dôme. Elle poursuit ses études en bac professionnel au lycée agricole Henri Queuille, puis, travaille à Limarel pour encadrer un groupe dans les domaines agricoles et horticoles durant deux ans. « Je préparais les repas des enfants aussi, et je les aidais pour leurs devoirs. C'était du temps de Monsieur Nussac, l'ancien Maire », se souvient Karine avec émotion.

Son histoire avec l'école Pierre et Marie Ganet commence en 1992. « Roger Valade, Maire de l'époque est venu chez mes parents pour me demander si le poste m'intéressait ». Une offre que Karine accepte immédiatement. « Mes premiers jours m'ont tout de suite beaucoup plus et cette belle histoire se poursuit aujourd'hui », explique-t-elle.

Karine et son compagnon Bruno ont eu deux enfants. Elie, né en 1995, qui travaille dans une entreprise en Corrèze et Antoine né en 2001 qui poursuit ses études dans le domaine de la charpente et construction des maisons ossatures bois. « Quand Antoine est né, raconte Karine, j'ai pris un congé parental et j'ai été remplacée par Thérèse Conte et Yvette Chastre. J'ai beaucoup apprécié de travailler avec elles lors de ma reprise ».

Karine explique que toutes les municipalités ont toujours fait de l'école et du bien-être des enfants une priorité en privilégiant les produits de qualité et locaux. Ainsi, les petits trouvent dans leurs assiettes les produits fermiers de Cécile Raymond, Agricultrice à Fontloubé, ou encore les légumes Bio de Camille Micheloux de Pellachal, les viandes locales des Fines Boucheries et les produits d'Anne Lerond de l'Épicerie Nomade, de Brigitte Chassac, de Véronique Papon du Petit Vival, de Clémentine et Compagnie, etc.

« La crise sanitaire a imposé une nouvelle organisation plus complexe, en modifiant beaucoup de choses dans nos vies et à l'école aussi », explique Karine pour qui les relations avec les enfants sont si importantes. « Jean Valade et son équipe avaient mis en place le nouveau protocole sanitaire et réorganisé l'ensemble des services pour assurer la sécurité, le bien-être des enfants et des adultes qui les entourent. Ainsi, 3 services

ont été mis en place au lieu de deux habituellement, et un réaménagement de l'espace de la cantine s'est imposé. Aménagement qui a récemment été de nouveau optimisé par Jean-Claude Vincent par l'ajout d'étagères et d'un

réfrigérateur très attendu. Delphine, en charge des affaires scolaires et de la gestion de la cantine s'investit également dans la continuité de Pierrette.

« Ce changement fonctionne aujourd'hui grâce à l'ensemble de l'équipe sur qui je peux compter, explique Karine, qui souligne une bonne ambiance construite dans la joie, la bonne humeur et la solidarité entre toutes : Charlotte, Aurélie, Adélie qui remplace Marie-Christine, Maria, Muriel et Martine.

La cantine, un projet collectif

Si les Maires, dont aujourd'hui Frédéric Bivert, font de l'école et de la cantine une priorité, des projets de développement sont en cours.

Les enseignants avec le personnel de la mairie transmettent des valeurs aux enfants dans le cadre du Projet Éco-École obtenu il y a 3 ans. « Nous avons mis en place le tri sélectif, le compost, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'an passé, Jonathan et Mathieu, employés municipaux ont créé un jardin potager derrière l'école.

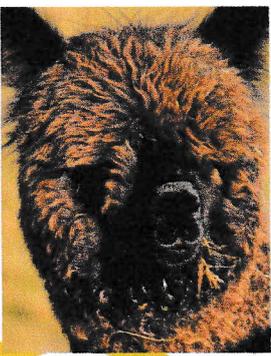
« Les enfants ont ainsi semé, planté, récolté et dégusté avec leurs enseignants des légumes qu'ils avaient plantés : pommes de terre, potirons, tomates, poivrons, concombres et courgettes. On sentait bien leur fierté quand ils nous apportaient le fruit de leur travail ».

Les journées sont donc bien remplies et Karine sait pouvoir compter sur la bienveillance de tous, car tout est minuté et aucun grain de sable ne doit venir gripper cette organisation. « La hotte qui ne fonctionne pas, le gaz qui n'arrive pas... ce sont autant de petites difficultés que Jacques et Vincent, employés municipaux résolvent immédiatement pour garantir les délais et toujours trouver une solution ».

Depuis 29 ans, Karine voit grandir les petits et travaille toujours avec autant de passion. « Leurs sourires et leurs joies, leurs petits malheurs qu'ils viennent nous raconter... Tout cela donne une dimension particulière à ce travail. Beaucoup de ceux qui sont partis pour le collège reviennent nous voir régulièrement. Ce sont les grandes joies de ce métier et de cette relation particulière que nous entretenons avec les enfants ».



Le personnel de la cantine, l'équipe enseignante autour de Monsieur Beylier, Directeur de l'école qui a succédé à Monsieur Valetoux en 2015



Dominique Pays, éleveuse d'Alpagas à Liginiac

Il y a 6 ans, Dominique Pays a décidé de changer de vie pour revenir aux sources, à Liginiac et créer un élevage d'Alpagas afin de développer cette filière dans de nombreux domaines, notamment associatif.

Petite fille Rougerie et Seince de Manzagol, Dominique est née à Bourbon-Lancy en Saône et Loire. Ville, où son grand-père cordonnier était parti exercer. Sa grand-mère, Famille Rougerie ; Elle avait laissé les terres de la Rhode à Manzagol à sa sœur aînée (famille Seince de Manzagol dont les enfants étaient le Cousin et la cousine du père de Dominique).

Son père électricien s'installe à Paray-le-Monial où Dominique grandit. Elle effectue ses études dans le domaine du droit Notarial à Dijon puis Clermont où elle y suit son mari. Tous deux déménagent pour Paris afin de trouver un emploi dans le domaine informatique pour lui et un stage en notariat pour Dominique. Mais à cette époque, c'était presque une affaire impossible. Elle entre alors à la caisse d'assurance vieillesse en bas de la hiérarchie et pas à pas grimpe les échelons jusqu'à devenir cadre au Service Contentieux de la CNAV.

Puis, une formation m'a été imposée sur Tours, se souvient Dominique et à l'époque j'ai refusé avec mes deux enfants en bas âge ». Ce refus l'amène à démissionner à 32 ans. Elle s'oriente alors vers l'Éducation nationale et passe le concours de professeur des écoles puis d'enseignante spécialisée pour l'adaptation et le handicap et enfin devient conseillère pédagogique à l'académie de Versailles. « J'assurais la formation continue des enseignants qui s'occupaient des enfants en situation de handicap dans les écoles, lycées, IME, hôpitaux ».

Et puis, cette vie urbaine ne convenait plus au couple qui décide d'opérer un virage à 360° pour revenir aux sources. « C'est en travaillant sur mon arbre généalogique que j'ai eu le déclic, explique Dominique et puis, en réalisant quelques recherches sur les espèces en voie de disparition, les Alpagas me sont tombés dessus. » Ce fut un vrai coup de foudre. « J'ai aimé leur tranquillité, leur intelligence, leur maniabilité, leur longévité (entre 15 et 20 ans) et la possibilité de produire de la laine de très grande qualité. Le couple allait écrire un nouveau chapitre. En 2010, ils rachètent la maison « la ferme du Faure » sur les hauteurs de Peyroux, y réalisent de nombreux travaux avant de s'y installer en 2013. En 2014, Dominique suit des stages dans un élevage à côté de Saint-

Etienne. Puis elle crée son entreprise agricole. Elle achète pour démarrer 2 étalons du côté de Niort, 8 femelles à Saint-Etienne puis 4 femelles en Angleterre. Elle est résolument piquée par le virus de la génétique. « Mon objectif est d'améliorer la race par des critères de sélections très strictes » explique Dominique qui travaille au quotidien sur l'embellissement de la morphologie de l'animal et la qualité de la laine (finesse, densité, brillance et longueur).

Et elle ajoute: « j'ai une obligation morale vis-à-vis de mes animaux et je veille à leur confort de vie qu'ils restent chez moi où qu'ils partent auprès d'autres propriétaires ». En parallèle, Dominique est devenue présidente de l'association l'ARA, l'Association Royal Alpaga qui a organisé à Ussel, il y a deux ans, un salon dédié aux Alpagas avec un concours de toison et des éleveurs et artisans venus de toute l'Europe. L'évènement a très bien fonctionné, se souvient Dominique autour des nombreux ateliers de tonte, de laine filée, et du concours des animaux. L'idée est de le reproduire quand les conditions sanitaires le permettront sur Liginiac.

Et comme Dominique ne s'arrête pas là, elle s'est aussi associée avec 3 autres personnes, dont une installée à Goulles qui s'est formée en Belgique pour transformer la laine en créant une filature. Bref, l'objectif est de remonter toute une filière de A à Z. Quant à la laine, elle propose 16 nuances principales de couleurs entre blanc, noir, gris, beige, roux et marron. La tonte a lieu la seconde quinzaine du mois d'avril en sachant que chaque animal produit environ 2 kilos de laine. Comme on aime bien les calculs, il faut savoir que 100 grammes de laine permettent de créer 370 mètres de fil, jusqu'à 480 pour le fil le plus fin !

Mais pour arriver à ce produit fini, ce n'est pas de tout repos. Après la tonte, il convient avec une grande minutie de retirer toutes les impuretés sur la laine puis de l'envoyer en transformation ou de vendre des toisons à des particuliers qui désirent filer eux-mêmes. Ensuite, une fois cette opération réalisée, Dominique vend une partie de sa production à une boutique Versaillaise mais aussi évidemment à une clientèle locale. Elle espère d'ailleurs pouvoir terminer pour cet été l'aménagement du fournil de la ferme pour présenter la laine, les alpagas, et pour accueillir sa clientèle. Une bonne nouvelle !

**Rens : Alpacas O'Peyroux / Lieu-dit Peyroux-Haut
19160 Liginiac / Tel : 06 70 23 09 73**

L'opposition

Bonjour à toutes et tous.

Mr le Maire est intervenu musicalement à la Marpa lors des fêtes de Noël, belle initiative. Cependant, nous avons été choqués de voir sur les réseaux sociaux, une vidéo du Maire sans masque dans ce lieu où vivent des personnes fragiles. Ne devrait-il pas montrer l'exemple ?

Que dire du colis pour les plus de 60 ans ? Sans consultation de la plupart des élus, il a été décidé d'offrir des produits Yves Rocher, distribués sans message de la municipalité. Nous aurions pu faire travailler les commerçants locaux et insérer un message de sympathie dans cette période si particulière et traumatisante ?

Concernant le restaurant du Maury, le compteur EDF devrait être posé et ainsi l'électricité être à la charge du gérant. Cela allégera les finances communales. Espérons qu'il en soit de même pour le téléphone et l'eau, que de perte de temps, cela fait 6 mois que nous le demandons ! Suite à la spoliation du terrain d'un propriétaire, le ponton à bateaux doit être déplacé. La commune va encore en assumer la charge financière. Dans ce dossier, si la municipalité avait reconnu ses torts, usé d'humilité et respecté le propriétaire, une solution beaucoup moins coûteuse aurait pu être envisagée. En ce qui concerne le camping, il a été décidé de le mettre en délégation de service public. Nous étions contre, car après étude de la comptabilité, cela ne justifiait

La majorité

Lorsque les choses dérivent, nous pensons qu'une mise au point nous paraît nécessaire, surtout lorsque les dires de certaines personnes ne sont pas adaptés à l'actualité. En effet, qui a déjà essayé de chanter avec un masque... Le maire a respecté le protocole mis en place à la Marpa et cela pour assurer une prestation de soutien aux résidents. Le masque était bien porté dans l'enceinte du bâtiment. Frédéric BIVERT était à 6 mètres des résidents pour réaliser sa prestation. L'ARS conseille d'ailleurs d'organiser des animations dans le respect des gestes barrières pour éviter le syndrome de glissement. D'autres activités sont réalisées de la même façon dans cette structure.

S'agissant des colis de fin d'année, nous avons pris une décision collégiale après étude auprès de certains « anciens » de la commune. Le choix s'est orienté vers un cadeau non alimentaire qui en le remettant, permettait de faire connaissance avec certains. Nous avons été particulièrement bien accueillis. Des lettres de remerciements pour cette idée nous ont d'ailleurs été adressées en mairie.

Concernant le compteur d'électricité du restaurant du Maury, le saviez-vous ? Nous louons un restaurant (Peut-être un local de restauration rapide) à un prix trois fois plus élevé que celui du restaurant que nous louons, aux normes, au centre bourg ! Le bail locatif prévoit une prise en charge de l'électricité consommée par le locataire dans la mesure où un compteur est installé. Ce dernier sera mis en place avant la nouvelle saison estivale. Pourquoi dire que ces travaux auraient dû être réalisés il y a 6 mois alors même que la saison est écoulée et que les locataires n'occupent plus le site si ce n'est pour créer le trouble.

Concernant le ponton à bateaux, la commune de Liginac a réalisé ces travaux avec des documents permettant l'implantation d'aujourd'hui. Après bornage contradictoire réalisé à notre initiative, la commune a reconnu depuis la création de ce site, soit plus de 40 ans, que la rampe de mise à l'eau était bien sur le terrain de son voisin. Les travaux de correction ont été réalisés. Encore une fois, quelle raison pousse le binôme à nier la vérité. Le propriétaire a toujours déclaré qu'aucune transaction n'était envisageable quoi que nous fassions. Nous ne sommes que les héritiers d'une erreur commise par le passé :

Pour le camping du Maury, il n'y a pas d'entorse à un programme, bien au contraire, il y a des solutions à trouver pour la gestion de

pas cette décision.

À savoir que les 2 premières années, le loyer sera 5 et 3 fois moins cher que l'estimation locative et que les années suivantes le loyer restera 2 fois en dessous de sa valeur. L'étude faite pour cet arbitrage a coûté plus que ce que rapportera le loyer de la première année. Est ce vraiment un bon choix ? C'est une entorse au programme électoral conduit par Mr Bivert.

Qui en est-il de la recherche d'un médecin, du pylône pour la réception téléphonique ?

Des travaux d'entretien sont prévus dans le bourg (bâtiments et voirie) Qu'est-il prévu pour les hameaux ? Les routes et chemins sont déplorables, le curage des fossés est nécessaire. Plus de la moitié de la population vit dans ces lieux. Ne rien faire c'est les oublier. Les liginiacais attendent une amélioration concrète de leur vie quotidienne. Les économies ne sont pas à l'ordre du jour. Pourtant certaines peuvent être immédiates et facilement réalisables exemple, l'éclairage public, surtout lorsque l'on a un couvre feu à 18H. La réduction du coût énergétique des bâtiments est une priorité, une nécessité et une étude aurait dû être lancée dès le début de la mandature. "Que cette année vous soit heureuse ; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune." (Madame de Sévigné). Toujours à votre écoute.

ce site. La liste de monsieur BIVERT avait bien prévue à la rubrique commerce, « la revalorisation du centre touristique du Maury » en tenant compte du départ en retraite de l'animateur. Devions nous poursuivre une gestion en régie et investir massivement pour accroître le niveau de prestations ? Nous avons opté pour une DSP très encadrée (Délégation de service public, aboutissement des études réalisées sur ce sujet) qui permettra de confier la gestion du site à un professionnel tout en suivant son projet. Aussi, nous sommes étonnés qu'il soit fait référence à une quelconque étude de la comptabilité du camping notamment parce qu'elle demandait un retraitement particulier pour isoler les recettes et charges du centre touristique. Encore une interprétation sans fondement.

Pour trouver un médecin en France l'exercice est très compliqué, nous avons entrepris les démarches auprès de l'ARS, du médecin chef de la maison de santé de Neuvic et également en direct auprès de différents médecins, mais rien n'aboutit, c'est un problème national... Alors si vous avez des idées nous sommes preneurs.

Le pylône pour la réception téléphonique a été travaillé dès les premières semaines de notre mandature. En effet, ce projet, déjà engagé depuis 5 ans par la municipalité, est sur le point de voir le jour. Ce sont des démarches au quotidien avec les politiques et différentes personnalités qui avec notre intervention peuvent faire que les décisions voient le jour. Les études de prises de mesures viennent de se terminer, en collaboration avec les services du département, de TDF, et de monsieur le Sous-Préfet. Nous vous donnerons très bientôt une bonne nouvelle sur ce sujet, lorsque que l'arrêté officiel sortira.

Pour l'entretien des villages, nous allons réaliser ces différents travaux de curages de fossés et d'entretien, malheureusement notre matériel est en permanence en panne. Nous regardons le coût de la sous-traitance sur ce sujet.

Quant aux économies d'énergies, nous avons mis en place des demandes de subventions pour les différentes études qui sont très chères. Le département n'a malheureusement pas pris en compte notre demande, notamment pour les études qui concernent le gymnase. C'est un travail de longue haleine, qui intègre la réalisation des projets neufs.

En revanche à l'avenir si nous pouvions éviter ce genre de propos la commune sera gagnante ! Vous pouvez compter sur notre implication.

Les dits de Lili



Lorsque je ne peux pas déambuler nez au vent j'aime bien contempler de vieux papiers et rêver ... Je suis tombée dans l'annuaire de la Corrèze 1946.

« Je pense toujours à ces papiers cachés dans le double fond du petit buffet de la cuisine. Reverrons - nous ces gens ? Ils sont partis en 44, où ? nous n'en avons aucune nouvelle. Dessous, il y a le pistolet de papa. Je le sais mais surtout, je ne dois rien dire. Jamais. Je vais aller chez Sudry cela me changera les idées. « L'épicerie algérienne », le passage est si étroit entre les marchandises les plus diverses qu'on ne peut en aucun cas y circuler. Ça sent le feutre et la bougie, j'aime bien ! Au passage je m'arrêterai chez Gendre il pourra peut-être arranger mes chaussures une fois de plus. Le 17 août je suis de baptême il faudrait bien que j'ai l'air de quelque chose. Les sœurs Lopez me font une robe avec le coupon que j'ai pu obtenir avec mes bons. Mes tickets et du beurre. Le beurre, toujours le beurre ! Maman s'est beaucoup privée pour ça.

Dimanche mon frère joue au foot, j'irais voir le match avec mon cousin Paul, peut-être qu'il m'offrira un digestif chez Tomas. J'aime bien la noisette d'Egletons, lui prend toujours du Triple sec ... La semaine passée nous étions allés chez Bourotte à Labissière. On a dansé au son du piano mécanique. Cela ne vaut pas un orchestre mais c'est toujours ça de pris sur l'ennemi comme on dit. Tout ne va pas si mal et surtout la guerre est finie ... »

Les faits sont justes mais leur agencement n'est que le fruit de mon imagination.

Hélène Debar

LIGINIAC

Canton de Neuvic. — Arrondissement de Tulle.

A 7 km. 500 de Neuvic; à 18 km. d'Ussel; 23, 4, 7; hab. 1.521; sup. 2.781 ha. 25 a. 51 ca. — Fête patronale : Saint-Barthélemy, le 24 août; cours d'eau : Dordogne, ruisseau de Juilliac. — Industries : scierie, meunerie, barrage, de Marèges, usine électrique; voyage sur le lac avec vedette; ruines du château de Peyroux près de Liginiaac; le Saut du Ruisseau de Juilliac et le Roc Grand; le châ-

teau d'Anglard et le Saut de l'Artande; le Puy d'Enval; sommet volcanique à 687 mètres d'altitude, superbe panorama sur les monts du Puy de Dôme, du Cantal et sur la Haute Corrèze; le Puy de Mangagol; sommet volcanique dominant la vallée de la Trionzoune à 693 mètres d'altitude, point culminant de la commune.

ADMINISTRATIONS ET ÉTABLISSEMENTS DIVERS

Maire : Moransaune (Jean).

Adjoint : Dufour (André).

Conseillers municipaux : Depun, Meyni, Estager, Seince, Mad Ivieux, Aubert, Sudour, Leygonie, de Saint Félix.

Curé : Couzelas.

Instituteur : Lacoste directeur.

Institutrices : Mlle Chouviat, directrice; Mme Aubessard, adjointe; Mme Valibus.

Receveur ruraliste : X.

Notaire : X...

Chef de gara : Destève (Mlle).

Facteur-receveur : Monzac.

Facteur rural : Despert.

Liginiaac — Ligneyrac. — 457

COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS

Assurances : Montlouis, Vialle (Municipale agricole).

Aubergistes : Arsac (François) à Chantegril; Bourotte (Vve) à la Bissière; Laubie, Montel, Moueix.

Boucherie publique : Rougerie.

Boulangers : Betinas, Chassac.

Bois : Destève.

Bouchers : Battut, Gratadour.

Cafetiers : Bayse (Mme), à Marèges; Besse au Mont; Destève;

Garry à la Bissière; Mangane;

Tomas (Mme) au Mont.

Charrons : Arsac, Sudour.

Coiffeur : M. Quarais.

Cordonniers : Autraigne, Gendre.

Couturières : Mlle Lopez, Jamet

(Mme), Arrighi (Mme).

Épiceries : Bourotte (Mme), Chas-

sac, Donadiou (Mme) à Chante-

gril, Dufour, Sudry (Mme), à La

Bissière; Valade (Mme), à Ma-

règes; Billé (Mme), Sudry

(Mme), à La Bissière; Valade

(Mme), à Marèges; M. Billé.

Maréchal ferrant : Benoit.

Menuisiers : Laubie, Aubessard.

Mercières : Bourotte (Vve), à la

Bissière, Chassac (Mme), Donna-

dieu (Mme) à Chantegril; Dufour

Hôtels : Coudert-Cuculoux (Mme),

Hôtel du P. O. Ciprés (Mme), gé-

rante, à Marèges.

Scierie : Destève.

Secrétariat : Sudour (Martial).

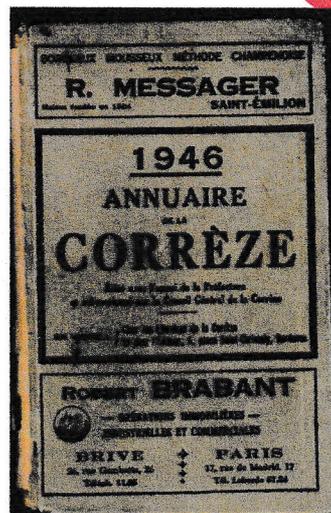
Tabac : Mme Vve Coudert.

Tailleur : Monange.

Tailleur de pierres : Valette.

Châteaux : Marèges, de Saint-Fé-

lix, Peyroux (ruines).



État civil de Janvier-Février

Décès : Monsieur Guy Jourgetoux, le 11 Janvier 2021 à l'âge de 95 ans